

*Transport du grain de l'Ouest—Loi*

J'ai averti le ministre ainsi que la Chambre qu'il faudrait de six mois à deux ans pour étudier convenablement ces coûts, étant donné leur complexité. Le simple fait que les médias n'ont jamais mentionné le rapport de la Commission royale d'enquête MacPherson ni celui de la Commission royale d'enquête Hall prouve que ces trois ou quatre dernières années, en matière de transports surtout mais aussi dans d'autres domaines, le gouvernement a adopté pour politique de ravir au Parlement les questions dont celui-ci devrait s'occuper.

Le Parlement est arrivé à la conclusion, il y a quelques années, que le ministère des Transports ne pourrait jamais résoudre ce problème, de sorte que nous l'avons confié à la Commission canadienne des transports, important organisme qui dispose de tous les mécanismes nécessaires pour l'examiner. Toutefois, le gouvernement s'est moqué de la Commission à propos de VIA Rail. Il a récidivé à propos de ce projet de loi si essentiel en vertu de notre loi constitutionnelle. En effet, monsieur le Président, que cela nous plaise ou non, cette mesure ne se limite pas à des questions financières, mais elle s'inscrit dans le patrimoine culturel de l'ouest du Canada. Les immigrants ont quitté l'Ontario, le Québec, les provinces de l'Atlantique, il en est venu du monde entier pour s'installer dans l'Ouest et aider à préserver ces terres de certains envahisseurs fonciers américains. Nous avons tenu à construire ce chemin de fer près de la frontière pour conserver notre pays. Il s'étend de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, en allant jusqu'au Yukon.

Comme il faudra environ un an pour le faire, certains ont laissé entendre qu'il faudrait laisser le gouvernement annoncer une politique provisoire, comme la loi le lui permet, et développer le réseau ferroviaire de l'Ouest. C'est la première chose à faire. Deuxièmement, il faut se rendre compte que depuis une vingtaine d'années, les soi-disant experts économiques ont raconté aux compagnies céréalières, aux chemins de fer et aux entreprises qu'il n'y avait pas d'avenir pour les céréaliers dans l'Ouest. En 1968 et 1969, un groupe de travail sur l'agriculture nous recommandait de nous débarrasser de deux agriculteurs canadiens sur trois et de la moitié des terres agricoles des Prairies. Étant donné l'opinion de ces soi-disant experts, on ne peut reprocher aux compagnies céréalières de ne pas se moderniser ni aux chemins de fer de laisser leurs voies se détériorer.

Néanmoins, les chemins de fer se rendent compte, ainsi que les Canadiens, qu'au cours des 40 ou 50 prochaines années, c'est surtout aux régions à l'ouest des Grands lacs que nous devons notre prospérité. Le minerai, le bois, la potasse, le charbon et le gravier nous viendront de l'Ouest. S'ils veulent accroître leurs profits, les chemins de fer devraient commencer tout de suite par baisser leurs tarifs pour les produits miniers, la potasse, le bois, le gravier et le charbon. Ils verraient que cela leur rapporterait davantage.

• (1720)

À l'heure actuelle, le bois de la Colombie-Britannique est acheminé jusqu'au Great Northern Railway, des États-Unis, et il traverse tous les États-Unis avant d'arriver au Canada, parce que nos chemins de fer font tout pour éloigner les clients. Ils imposent des tarifs si élevés qu'ils obligent les industries à s'adresser à leurs concurrents américains. Ils ont fait des pieds et des mains pour ne pas transporter le charbon ou tout ce qui pourrait leur rapporter de l'argent, car ils n'auraient plus d'excuses pour se débarrasser de leurs opérations ferroviaires.

Je pourrais vous parler des principes économiques qui s'appliquent à une industrie dont les frais sont fixes. Chaque fois que vous doublez le coefficient de remplissage des chemins de fer, vous augmentez énormément leurs bénéfices. Les frais fixes restent les mêmes. Je suggère qu'au lieu de se lancer dans une aventure dont il ne sortira rien de bon, nous laissons les habitants des Prairies reprendre en main toutes les lignes sur lesquelles les chemins de fer prétendent perdre de l'argent. Cela figurait parmi les recommandations de la Commission Hall. Les agriculteurs et les hommes d'affaires de l'ouest du Canada pourraient exploiter ces 2000 milles de voies ferrées et faire de l'argent simplement en les exploitant comme chemin de fer. Laissons construire l'élévateur à Yorkton afin que nous puissions nettoyer nos céréales et les expédier directement vers la baie d'Hudson. Non seulement les céréales, mais aussi le charbon et la potasse. Le chemin de fer de la baie d'Hudson devrait être en service comme il en est question depuis 60 ans, dix ou douze mois par an et non seulement six semaines. Laissons les chemins de fer faire de l'argent et lorsqu'ils en font, ne nous plaignons pas. Quand les banques font de l'argent, ne nous plaignons pas. Les agriculteurs alors feront aussi de l'argent.

Ce projet de loi est néfaste. Il inquiète les agriculteurs québécois. C'est pourquoi les libéraux et les péquistes du Québec ont appuyé la Saskatchewan. Ce projet de loi inquiète les chômeurs en Ontario. Ils savent ce que cela signifie quand l'Ouest perd un milliard que nous ne pouvons pas dépenser dans l'Est. Ils perdent trois fois plus que nous. Faisons justice aux associations de producteurs de denrées qui sont traitées en parents pauvres depuis 15 ou 20 ans, en les plaçant sous la tutelle appropriée du ministère de l'Agriculture mais non en leur imposant des frais de transport par chemin de fer.

En terminant, monsieur le Président, si le gouvernement avait joué franc jeu, il aurait remis à six mois l'étude de ce projet de loi, afin d'avoir le temps voulu pour agir avec cohésion. Efforçons-nous de collaborer. Nous l'avons fait entre 1962 et 1967 quand nous avons adopté le projet de loi sur le transport. Tous les partis ont collaboré durant cinq ans parce que le gouvernement a reconnu qu'il ne savait pas quoi faire. Nous l'avons aidé à le faire adopter mais cela a pris du temps. Il était inutile d'imposer la clôture. La clôture ou quelque autre manigance ne devraient pas être utilisées à la Chambre.

Pour ma part, j'aurais aimé voir la question du Nid-de-Corbeau réglée équitablement, comme le proclame la loi. Toutefois, tout ce que nous avons ici est une escroquerie machinée par le CP. Il a dupé les éleveurs, les associations de producteurs de denrées, les industries minières et forestières. On leur a fait croire qu'ils en profiteraient si les agriculteurs versaient quelques dollars de plus. Mais maintenant à cause de cette nouvelle proposition, tous ces groupes sont acculés à la ruine. Si nous permettons à un gouvernement à bout de souffle d'imposer la clôture à l'égard d'une mesure qui touche très directement une région qui se désaffectionne du Canada, les Prairies, à un moment où nous devrions tous ensemble nous allier au Québec à cause de notre intérêt commun en vue de protéger nos ressources, alors la présente législature ne rendra pas justice.